

Modalités de participation à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires

Euronext : MEDCL · Montpellier - France · 21 août 2023 · 17h45

L'Assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire se tiendra au siège de MedinCell (3 rue des Frères Lumière, 34830 Jacou) le mardi 12 septembre 2023 à 18h00, heure de Paris.

Tous les actionnaires de la société sont invités à venir participer à la réunion ou à la suivre en direct sur le site la société via le lien <https://www.medincell.com/fr/investisseurs/#events>.

Le système de vote à distance sécurisé via la plateforme Votaccess sera ouvert du mardi 22 août 2023 à 10h00 au lundi 11 septembre 2023 à 15h00, heure de Paris.

MedinCell tiendra une vidéoconférence le mardi 5 septembre 2023 à 18h00 pour présenter les résolutions de l'Assemblée Générale et répondre aux questions de ses actionnaires.

Lien de connexion : <https://www.medincell.com/fr/investisseurs/#events>

Une connexion internet sera nécessaire pour accéder à la conférence et poser des questions.

Modalités de participation

MedinCell encourage vivement l'ensemble de ses actionnaires à exercer leurs droits de vote, soit par un vote à distance qui doit être exprimé avant l'Assemblée Générale, soit pendant l'Assemblée Générale pour les actionnaires présents physiquement.

Les actionnaires de MedinCell qui souhaitent voter à distance peuvent le faire avant l'Assemblée Générale selon les modalités suivantes :

- **Le vote par internet sera disponible et doit être utilisé en priorité : la plateforme de vote sécurisée Votaccess sera ouverte du mardi 22 août 2023 à 10 heures au lundi 11 septembre 2023 à 15 heures, heure de Paris.** Les actionnaires pourront voter par Internet ou donner pouvoir au Président de l'Assemblée jusqu'à la veille de l'Assemblée Générale (soit le lundi 11 septembre 2023) à 15 heures, heure de Paris.
- Les actionnaires pourront également voter par correspondance selon les modalités indiquées dans l'avis de réunion valant avis de convocation, paru au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires le 4 août 2023. La date limite de réception des formulaires est fixée au 8 septembre 2023. Dans le cas où une procuration est donnée à une personne physique ou morale, le mandataire adresse son instruction de vote par message électronique à l'adresse suivante : **ct-mandataires-assemblees@uptevia.com**. Leur date limite de réception est fixée au 11 septembre 2023 à 15 heures, heure de Paris.

Tous les actionnaires peuvent adresser leurs questions écrites, soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président du Directoire au siège de la société (3 rue des Frères Lumière, 34830 Jacou) ou par courriel à l'adresse legal@medincell.com, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale (soit le 6 septembre 2023). Les questions doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

La société n'ayant pas la possibilité de contrôler l'identité des personnes assistant à distance à la réunion, seules les personnes présentes physiquement pourront poser des questions pendant l'Assemblée Générale.

Mise à disposition des documents relatifs à l'Assemblée Générale

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale, a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires n° 93 du 4 août 2023.

Les documents préparatoires et informations relatifs à cette Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires, et seront disponibles sur le site Internet :

<https://www.medincell.com/fr/investisseurs/#meeting>

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée sur le site internet de la société : <https://www.medincell.com/fr/investisseurs/#meeting>

À propos de MedinCell

MedinCell est une société pharmaceutique technologique au stade commercial qui développe des médicaments injectables à action prolongée dans de nombreux domaines thérapeutiques. Nos traitements innovants visent notamment à garantir l'observance des prescriptions médicales, à améliorer l'efficacité et l'accessibilité des traitements, et à en diminuer l'empreinte environnementale. Ils associent des principes actifs déjà connus et commercialisés à notre technologie propriétaire BEPO® qui permet de contrôler la délivrance d'un médicament à dose thérapeutique pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement biorésorbable. Le premier traitement issu de la technologie BEPO, destiné au traitement de la schizophrénie et approuvé par la FDA en avril 2023, est désormais distribué aux États-Unis par Teva sous le nom UZEDY™ (la technologie BEPO est licenciée à Teva sous le nom SteadyTeq™).

Nous collaborons avec des sociétés pharmaceutiques et des fondations de premier plan pour améliorer la santé dans le monde grâce à de nouvelles options thérapeutiques. Basée à Montpellier, MedinCell emploie actuellement plus de 140 personnes représentant plus de 25 nationalités différentes.

UZEDY™ et SteadyTeq™ sont des marques déposées de Teva Pharmaceuticals

Contacts

MedinCell
David Heuzé
Head of communications
david.heuze@medincell.com
+33 (0)6 83 25 21 86

NewCap
Louis-Victor Delouvrier / Alban Dufumier
Investor Relations
medincell@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

NewCap
Nicolas Merigeau
Media Relations
medincell@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94